

COMPTRE RENDU : PENDLEBURY,  
JOHN. CONSERVATION IN THE AGE  
OF CONSENSUS. LONDRES, NEW  
YORK : ROUTLEDGE, 2009. IMPRIMÉ.

CHRISTINE ALBERT, UNIVERSITÉ  
DE MONTRÉAL

À quelques exceptions près, l'ensemble des États représentés à l'UNESCO a ratifié la Convention du patrimoine mondial.<sup>1</sup> D'où vient ce consensus pourtant si rare parmi la communauté internationale ? C'est précisément celui-ci que se propose d'examiner John Pendlebury dans son ouvrage *Conservation in the Age of Consensus* (2009), pour ensuite révéler les tensions sociales, économiques et historiques qu'il masque. C'est essentiellement le patrimoine bâti, relevant du territoire britannique, qui intéresse cet ancien agent de conservation, dans une approche alliant la réflexion théorique à des cas pratiques de conservation.

Correspondant aux chapitres 2 à 5, la première moitié de l'ouvrage revient chronologiquement sur les événements qui ont marqué la conservation en Grande-Bretagne depuis l'apparition des associations de défense du patrimoine aux environs de 1920, jusqu'aux différents programmes et politiques mis en place sous le règne des conservateurs britanniques (1979-1997). Le second chapitre fait un portrait détaillé des pratiques de conservation dites « modernes » à la fois telles qu'elles ont été décrites et pratiquées par Eugène Violet-le-Duc, Johann Joachim Winckelmann et Alois Riegl et telles qu'elles furent défendues par certains groupes d'intérêt dans les années 1960. Au troisième chapitre, Pendlebury se penche sur la place croissante qu'occupera l'État dans les pratiques de conservation de 1920 à 1960, pour enfin arriver aux années 1970 où la conservation est désormais considérée par l'État comme un enjeu social et économique (chapitre 4). Pour alimenter sa chronique, l'auteur s'appuie régulièrement sur des expériences de conservation. Un de ces exemples porte sur la ville de Bologne qui, dans le début des années 1970, a développé « [l]e programme de logements publics pour le centre historique » visant, comme son nom l'indique, à restaurer une partie du vieux mobilier urbain pour le convertir notamment en logements sociaux destinés à la population ouvrière (75-76). Il n'était pas question de préserver uniquement la façade d'un bâtiment, mais également de préserver, et même de retrouver, le tissu humain qui fait la ville. À ce sujet, on remarquera l'attention constante de l'auteur aux rapports de classe qui, depuis les années 1970, avaient été écartés de la réflexion sur la conservation. Cette

considération lui permet de rappeler un enjeu souvent abandonné par la réflexion actuelle, et pourtant lié aux politiques de patrimonialisation : l'embourgeoisement d'un quartier ou d'un bâtiment quelconque suite à son inscription sur une liste du patrimoine. Enfin, c'est finalement sur un paradoxe que se termine cette esquisse du paysage de la conservation en Grande-Bretagne. C'est avec surprise que l'on constate que les politiques d'austérité imposées par le gouvernement conservateur (1979-1997) ne limitent en rien les aspirations des associations de défense du patrimoine, au contraire, le nombre de bâtiments ajoutés aux inventaires du patrimoine ne cesse de croître de 1977 à 1997 (voir tableau, 84). Or, cette contradiction n'est paradoxale qu'en apparence, comme on le découvrira dans la suite de l'ouvrage...

Le cœur de la publication se situe à la fin du chapitre 5 et dans l'ensemble du chapitre 6 où l'auteur affirme que cet « âge du consensus », qui débute dans les années 1980 jusqu'à aujourd'hui, serait lié à un processus de *patrimonialisation* selon lequel la valeur d'authenticité, qui justifiait autrefois la conservation, serait remplacée par les bénéfices que peut apporter celle-ci, notamment en matière d'ambiance urbaine (102). En d'autres mots, c'est un patrimoine dont on attend des bénéfices qui a remplacé un patrimoine dont la valeur reposait sur ses caractéristiques intrinsèques (par exemple une architecture singulière ou un rôle important dans l'Histoire). Si la conservation se porte mieux que jamais, malgré les coupes budgétaires des gouvernements successifs de Margaret Thatcher et de Sir. John Major, c'est bien parce qu'elle est explicitement liée au développement économique (121). Toutefois, en abordant la conservation sous une stricte perspective économique, plusieurs enjeux qui la composent sont mis à l'écart.

Dans le deuxième mouvement de l'ouvrage (chapitre 7 à 10), c'est plutôt un tour d'horizon du milieu de la conservation actuelle qui est fait, et ce, toujours à partir de certaines questions, qui réapparaissent au fil des pages : qui conserve ? Qu'est-ce que l'on conserve ? Pourquoi le conserve-t-on ? Comment le conserve-t-on ? L'auteur s'intéressera dans un premier temps aux enjeux de conservation à un niveau local (chapitre 7), pour ensuite les resituer dans un contexte global (chapitre 8). Un des constats principaux qui ressort de son analyse concerne la mise en valeur du patrimoine : la conservation apparaît comme un enjeu de pouvoir. Ainsi, ceux qui décident de la préservation d'un lieu ou d'un bâtiment peuvent altérer le récit dans lequel il s'inscrit, soit selon leurs propres convictions ou encore pour mettre à l'écart certains événements à caractère conflictuel. Par exemple, la mise en

valeur qui accompagne le Centre commercial et le port de Liverpool maintient à distance le fait que l'architecture en place est fortement liée aux bénéfices du commerce de l'esclavage au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle (158-161). Par la suite (chapitre 9), l'auteur tentera de préciser en quoi consiste une conservation « post-moderne », et ce par rapport à la conservation moderne présentée dans le second chapitre de l'ouvrage. Il remarquera entre autres ce que d'autres (Barrère ; Hartog) ont souligné ailleurs : désormais *tout* mérite d'être préservé, des maisons de campagne aux bâtiments ayant joué un rôle dans l'histoire, en passant par les constructions industrielles ou encore les habitations à loyers modiques (HLM). Ce « tout patrimoine » fait en sorte qu'on oublie souvent la véritable raison d'être de la conservation. Alors que l'authenticité (celle du bâti et du tissu urbain) était la valeur de référence pour les groupes d'intérêt défendant une conception « moderne » du patrimoine (1920 à 1960), c'est plutôt une question d'ambiance urbaine qui importe aux associations post-modernes. Enfin, l'auteur se penche sur une récente volonté d'offrir à la conservation une dimension plus progressiste, à partir de l'idéologie multiculturaliste et libérale (chapitre 10). Si l'on remarque dans certains plans de conservation récents un retour à des préoccupations sociales qui étaient absentes depuis les années 1970, ces préoccupations concernent toutefois l'inclusion culturelle et identitaire et non pas des inquiétudes d'ordre socio-économique, tel l'embourgeoisement. Pendlebury rappelle ici que le patrimoine n'est pas simplement une utilisation contemporaine du passé, mais qu'il est socialement construit. Par conséquent, même si l'on tente d'inclure les minorités dans le processus de *patrimonialisation*, l'encadrement de ce processus reste façonné par la majorité.

L'ouvrage se conclut en proposant des remarques générales sur la conservation telle qu'elle est pratiquée actuellement. La principale critique qui est faite au secteur de la conservation est le fait que les gestionnaires du patrimoine ne font pas preuve actuellement de réflexivité critique par rapport à leurs propres pratiques. C'est par ailleurs là la principale raison d'être de l'ouvrage, qui met en lumière certaines interrogations présentement écartées par les acteurs du milieu. L'autre critique majeure de l'ouvrage concerne le *façadisme* : Pendlebury dénonce une gestion du patrimoine souvent fondée sur le visuel et l'apparence et non pas sur la valeur d'authenticité à la fois du contenant, mais également du contenu. Enfin, il en appelle à éviter de fétichiser l'objet pour tenir compte du tissu urbain qui le compose.

Pour conclure, on soulignera l'unité de l'ouvrage : l'auteur fait, tout au long de sa réflexion, des liens entre les différents chapitres et contenus qui composent la publication. Si à première vue le territoire étudié peut sembler mince et réduire la portée des thèses soutenues, le fait d'inscrire régulièrement les enjeux locaux dans un contexte mondial permet d'envisager comment ces assertions pourraient tout à fait s'inscrire à plus grande échelle.

### Ouvrages cités

Barrère, Christian, dir. *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*. Paris : L'Harmattan, 2005. Imprimé.

Hartog, François. *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil, 2003. Imprimé.

(Endnotes)

1. 191 États sur les 193 représentés à l'UNESCO ont ratifié la Convention.